

Réponse Reply

Paul BERNARD and Jean RENAUD

Volume 8, Number 2, octobre 1976

La mobilité sociale : Pour qui? Pour quoi?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001051ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001051ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

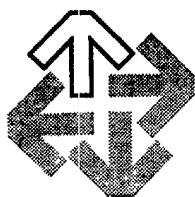
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

BERNARD, P. & RENAUD, J. (1976). Réponse. *Sociologie et sociétés*, 8(2), 135–140.
<https://doi.org/10.7202/001051ar>

Réponse



PAUL BERNARD ET JEAN RENAUD

Nos remarques seront brèves. Nous ne prétendons pas clore avec celles-ci un débat qui, nous semble-t-il, porte sur des questions par trop essentielles. Nous voulons simplement, en soulignant nos points d'accord et de désaccord avec nos commentateurs, indiquer les lignes selon lesquelles nous comptons poursuivre nos travaux.

Jonathan Kelley donne une forte impulsion au débat sur les modalités de la transmission intergénérationnelle des statuts en le situant dans le contexte d'une comparaison internationale étendue. Il nous paraît juste de soutenir que les sociétés diffèrent quant à la quantité de biens appropriables qu'elles produisent, quant à la cessibilité de ceux-ci, quant à l'inégalité de leur distribution et quant à la possibilité de les utiliser pour poursuivre ou modifier une carrière; ces variations se traduisent dans des profils d'effets différés fort différents. Le fait que la distribution selon ces divers critères des sociétés étudiées ne corresponde pas une échelle de développement économique — les États-Unis se retrouvant ici, par certains côtés, dans la même position que les Toros — démontre par ailleurs l'inanité d'une certaine pensée évolutionniste.

Ceci dit, certains aspects de la démarche de Kelley appellent des éclaircissements. En premier lieu, s'il est vrai que la corrélation entre le statut du père et les statuts successifs du fils ne s'accroît pas, il n'en demeure pas moins que l'identité de statut entre père et fils — c'est-à-dire la diagonale — tend, quant à elle, à augmenter. Ceci

se retrouve non seulement dans les travaux de Girod¹ mais aussi dans l'analyse par Bertaux de données nationales françaises: selon ce dernier, plus de la moitié des mobiles sont des contre-mobiles² — mais la définition opératoire de ce dernier concept n'est nulle part précisée. Mêmes les données de Blau et Duncan³ présentent pour certaines professions un accroissement des effectifs situés sur la diagonale lorsqu'on compare les matrices reliant le statut du père au premier emploi et au second emploi du fils, comme le montre le tableau 1. On notera que, conformément aux attentes, ce sont les groupes professionnels les plus susceptibles de contrôler leurs moyens de production — les professionnels, les administrateurs et propriétaires d'entreprises et de fermes, les ouvriers qualifiés et les contremaîtres — qui présentent une croissance notable de l'héritage *strict* de statut professionnel. D'ailleurs, le *US Census Bureau* affirmait dès 1964 que « nombre d'individus qui se retrouveront finalement dans une profession similaire à celle de leur père débutent en fait leur carrière dans une profession quelque peu différente⁴ ». Faut-il se fier aux corrélations ou aux profils des diagonales? Les premières traduisent un processus d'ensemble, les seconds l'évolution d'une sous-population. L'analyse de la contre-mobilité pouvant relever des deux logiques, ce concept ne peut servir, en l'état actuel de la recherche, à départager les opinions. Un doute subsiste donc quant à l'exacte force de rappel du statut du père au sein des sociétés industrielles avancées.

En deuxième lieu nous devons admettre avec Kelley que si l'éducation est par certains côtés un bien inclusif, elle s'acquiert souvent en échange d'un bien exclusif; ajoutons qu'elle se démarque ainsi des *habitus* de classe, qui sont purement inclusifs.

En dernier lieu il est clair, comme l'affirme Kelley, que certains biens inclusifs, comme l'éducation et les *habitus* de classe, ont des effets différés au cours de la carrière. Ceci n'est toutefois pas lié aux délais nécessaires à leur acquisition, car contrairement aux biens exclusifs on se les procure en général avant le début de la carrière; mais les occasions de les mettre en valeur ne se présentent que graduellement, dépendantes qu'elles sont d'une série de chaînes de vacances, ce qui confère par exemple à l'éducation le profil monotone d'effets différés qui la caractérise.

Ajoutons en terminant que loin de se limiter à l'analyse des profils d'effets différés, nos travaux nous portent de plus en plus à généraliser l'usage du concept de biens dans l'étude de l'acquisition de statut; en parallèle avec Kelley, nous mettrons l'accent non seulement sur les caractéristiques de ces biens eux-mêmes, mais aussi sur la détermination sociale des occasions d'en faire usage.

Avec Roger Girod, le même problème est abordé dans la perspective d'une segmentation en sous-populations qui ont connu des profils de carrière différents. Quoique ces sous-populations ne visent selon Girod que la description, force est d'admettre qu'elles appellent et fournissent un point de départ à l'explication sociologique, ce qui

1. Roger Girod, *La mobilité sociale*, Genève, Droz, 1971; Roger Girod, Yves Fricker et Andras Körffy, « Counter-mobility », *Information sur les sciences sociales*, vol. 11, n° 5, 1972, p. 257-267.

2. Daniel Bertaux, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », *Revue française de Sociologie*, vol. XV, p. 354.

3. Otis D. Duncan et Peter M. Blau, *The American Occupational Structure*, New York, Wiley, 1967.

4. US Census Bureau, « Lifetime Occupational Mobility of Adult Males », March 1962, *Current Population Reports*, Series p. 23, n° 11, 12 mai 1964, p. 4.

TABLEAU I
*Proportion des fils appartenant à la même catégorie socio-professionnelle
que leur père lors de leur premier emploi et de leur emploi actuel*

	Profes- sionnels, techniciens et assimilés	Propriétaires et gérants (sauf fermes)	Vendeurs	Cols blancs et assimilés	Ouvriers qualifiés, contremaîtres et assimilés	Ouvriers spécialisés et semi- spécialisés	Services publics et privés	Manœuvres	Proprié- taires et gérants de fermes	Ouvriers et contremaîtres agricoles
Premier emploi du fils	34.3%	7.0%	18.1%	22.7%	17.5%	44.7%	10.4%	30.3%	10.5%	55.8%
Emploi actuel du fils	41.0%	34.1%	15.0%	9.6%	29.4%	25.9%	11.1%	14.2%	17.8%	10.2%

Source: Enquête OCG: tiré des tableaux 1 et 3 de: US Census Bureau, "Lifetime Occupational Mobility of Adult Males, March 1962", *Current Population Reports*, Séries P-23, n° 11, 12 mai 1964.

comporte des profits mais aussi des dangers. Il y a bien sûr avantage à identifier non plus les effets moyens et communs qu'évalue par exemple une analyse des chemine-ments de la causalité, mais plutôt les conditions particulières sous lesquelles se déroule chaque type de carrière. Mais fonder l'analyse sur un tel système de postulats peut mener à des écueils.

En premier lieu, comparer ces sous-populations peut sous certaines conditions équivaloir à construire une variable de mobilité, dont chacun sait que l'usage est plein de paradoxes⁵. En second lieu, on peut tenter d'échapper à la création d'une telle variable en analysant les sous-populations une par une, mais au prix de l'élaboration d'une série d'explications *ad hoc*, voire circulaires: chaque état de fait donne lieu à la recherche de causes particulières, infalsifiables parce que confrontées à ce seul état. En troisième lieu, variable de mobilité et segmentation en sous-populations posent toutes deux un problème de caractérisation de l'objet d'analyse: si c'est la carrière comme ensemble qui doit être expliquée, celle-ci ne trouvant son sens qu'à son terme, il faudrait attendre ce dernier avant de pouvoir procéder à une segmentation adéquate, se prêtant à la recherche des causes, sous peine de nier le postulat même qui soutient la démarche. En dernier lieu, on peut même soupçonner que l'analyse par ces sous-populations exclut la recherche des processus; en effet, faute de moyens pour synthétiser ces analyses séparées, on ne peut évaluer l'effet de divers processus, chacun de ceux-ci étant présent dans un certain nombre de sous-populations et chacune de ces dernières étant le siège de plusieurs processus.

Les critiques que nous venons d'adresser à la méthodologie de Girod s'appliquent également aux travaux de Daniel Bertaux. Mais celui-ci pousse plus loin sa mise en question des méthodes les plus usuelles dans les études de mobilité. Son attaque du probabilisme nous paraît toutefois confuse: d'une part, il nous semble successivement mettre en doute puis accepter l'idée d'une simultanéité des déterminations; d'autre part, il attribue à tort au probabilisme une influence délétère sur le choix de l'unité d'analyse appropriée pour la sociologie. Nous voyons mal, quant à nous, comment on pourrait renoncer à comparer les observations de recherche aussi bien à des modèles aléatoires — comparaison visant à vérifier si les phénomènes observés doivent surprendre — qu'à des modèles théoriques représentant les déterminations qu'on impute à ces obser-vations.

Autant il nous semble impossible de donner sens à des différences significatives par rapport à l'aléatoire sans recourir à la théorie, autant cette dernière nous semble être mise injustement à l'abri de la critique en l'absence de comparaison avec des modèles aléatoires. Paradoxalement, ceux-ci peuvent même servir de support à la théorie, car ils peuvent représenter non seulement la situation où « rien ne se passe » mais aussi celle qui prévaudrait au cas où certaines déterminations auraient cours mais non pas d'autres. Ainsi en est-il dans le tableau 2 de notre article original: on y voit le nombre de « contre-mobiles » produit par les effets structurels sous la contrainte d'absence de force de rappel du statut du père. L'usage de ce gabarit nous permet de distinguer et d'évaluer deux modes d'influence du statut du père sur celui du fils; notons par ailleurs qu'il est impossible d'associer ces deux modes à deux sous-populations distinctes.

5. Blau et Duncan, *ibidem*, p. 194-199.

Le dédain dont témoigne Bertaux à l'égard des tracasseries du probabilisme se manifeste également à l'égard des problèmes de mesure. Il ne s'émeut pas par exemple du problème des « dépasseurs », qui ne sont ni des contre-mobiles ni des mobiles, car, selon lui, « ils sont l'un et l'autre ». Mais de quel côté ont-ils été comptés dans son article de 1974? Ou encore, ont-ils été comptés deux fois?

Ces choses étant dites, nous sommes fondamentalement en accord avec l'argument central de Bertaux, qui relie le problème de la mobilité à celui de l'existence et de la reproduction différenciée des classes sociales. Il se méprend d'ailleurs sur nos intentions quand il nous accuse de vouloir tenter une synthèse hâtive et illusoire de ses travaux et de ceux qui se situent dans la tradition de Blau et Duncan. Tout comme lui, nous croyons ne pouvoir déceler dans ces derniers qu'un *reflet* des processus par lesquels les grands et petits bourgeois, les agents d'encadrement et les ouvriers transmettent leur statut social. Mais reflet il y a: ainsi, quoique l'héritage n'implique directement qu'une faible proportion de la population, il semble se refléter dans le profil non-monotone des effets du statut du père sur les statuts successifs du fils.

Par contre on peut se demander si ce type de modèle de causalité est adéquat quand la réalité présente de multiples formes d'interaction; ainsi, la série de coefficients associés à la variable éducation donne une bien pauvre idée du rôle très différent que peut jouer celle-ci dans les quatre classes sociales que distingue Bertaux. Certes, on peut traiter un tel problème en raffinant les mesures et en multipliant les variables, voire en introduisant des termes d'interaction, même s'il s'agit dans ce dernier cas d'une solution en général peu transparente à l'analyse sociologique et techniquement problématique.

On peut donc croire qu'il y aurait lieu d'élaborer des modèles plus adéquats. En particulier ceux-ci devraient faire place à des *contraintes de rareté* et à des *paramètres de dominance*, exprimant le fait que si certains s'approprient un bien exclusif, d'autres en sont par le fait même dépossédés. Ainsi en est-il du capital, dont la possession ou l'héritage par les uns prive les autres du contrôle sur les moyens de production. Rien n'est prévu, voire insérable, à cet égard dans les modèles actuels de causalité. Boudon⁶ a fait un pas dans cette direction en suggérant l'usage de coefficients de dominance pour l'étude de la distribution des places scolaires et des emplois. Encore faut-il voir qu'il s'agit là de premières tentatives, sujettes à bien des difficultés; en particulier, elles supposent l'instantanéité du processus de distribution, alors que des modèles plus développés devraient tenir compte de chaînes de vacances des biens exclusifs. De plus, la dominance dont parle Boudon concerne des biens quelconques, et non pas du capital, c'est-à-dire le moyen de reproduire la dominance.

L'effervescence théorique et méthodologique dans le champ de la mobilité sociale, aussi bien en Amérique qu'en Europe, laisse espérer que l'élaboration de ces nouveaux modèles sera entreprise prioritairement.

6. Raymond Boudon, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973.